



(Gare de HALANZY)
Amis du Rail Halanzy

Halanzy, le 01 décembre 2009

Président : Michel AMBROISE
Rue du Bois, 14
B-6792 HALANZY
☎ : 063/67.52.57
☎ : 0476/67.03.51

Secrétaire : Olivier MOTTET
Rue Léon Wocquier, 1
B-6720 HABAY-LA-NEUVE

Madame Inge VERVOTTE
Ministre des Entreprises Publiques
Rue Royale, 180
1000 BRUXELLES

e-mail : arh4318@hotmail.com
Site internet : www.amisdurailhalanzy.be
Fortis Banque/Bank : 001-1828666-01

Problématique du rail en province du Luxembourg.

Madame la Ministre,

Nous tenons particulièrement à vous féliciter pour votre retour à la responsabilité des Entreprises Publiques dont la SNCB fait partie intégrante.

Par ce courrier, nous nous permettons de vous interpeller sur la problématique des lignes ferroviaires de la province du Luxembourg. Vous n'êtes pas sans savoir que notre province est la plus grande en terme de superficie, mais que celle-ci est principalement rurale et de ce fait, **très mal desservie** par le chemin de fer.

Bien que depuis 2007, suite à la réouverture des lignes 165 et 167, le Sud-Luxembourg a retrouvé quelques couleurs du point de vue de la mobilité. Il reste cependant que le Centre Ardenne (Libramont-Bastogne-Gouvy) est privé de desserte ferroviaire depuis fin mai 1993. Nous ne comprenons pas que la région de Bastogne (**43 000 habitants**), en pleine **expansion démographique, économique et touristique**, mondialement connue, comprenant de nombreuses écoles (**+ de 4 500 étudiants**), industries diverses (**potentiel de 3 000 wagons au bas mot**), un tourisme très florissant (**sans parler de la création d'un centre d'Histoire de la 2^{ème} guerre mondiale**), soit **privée** d'un développement futur en terme de mobilité **voyageurs** et de **transport de marchandises**.

Bastogne, c'est trois zonings essentiellement situés le long de feu la ligne 163.

Pour notre part, nous proposons un pari sur l'avenir par la réactivation de la ligne 163 entre Libramont et Bastogne-Nord, **voire Gouvy qui constituerait un axe Est/Ouest reliant à l'Ouest l'axe « Athus-Meuse » et la L162 et à l'Est la L42, L43 et la frontière allemande (alternative pour soulager la ligne « Rhin d'acier »)** ; de raccorder les zonings de Bastogne 1 et 2 mais aussi celui de Villeroux (**Vaux/sur/Sûre**).

Et par la même occasion, de faire procéder au raccordement **du zoning** de Molinfaing à la ligne 163 et non à la 162 comme proposé par Idélux.

Comme vous le constaterez ci-après, fort de nos connaissances et avis, le conseil communal de Bastogne nous a emboîté le pas en votant à l'unanimité une motion en faveur de cette réouverture.

En annexe à ce courrier, vous trouverez un historique de notre combat et des démarches entreprises en faveur de cette réouverture ainsi qu'une série de propositions concrètes **pour une bonne ré exploitation** de cette ligne 163.

A ce sujet, pourrions-nous avoir une entrevue avec vous soit à Bruxelles, Halanzy ou Bastogne à votre meilleure convenance.

A vous lire, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour les Amis du Rail,



Michel AMBROISE
Président

Copie de ce courrier envoyée pour information à :

Monsieur Yves Leterme, 1^{er} Ministre.
Monsieur P. Collard, Député Bourgmestre de Bastogne.
Madame D. Tilmans, Sénatrice.
Madame C. Tiebeaut, Sénatrice
Monsieur J. Arens, Député Fédéral.
Monsieur A. Perpète, Député Fédéral.
Monsieur D. Fourny, Sénateur